

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 1

Artikel: Fribourg : pension alimentaire

Autor: dbr

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Pension alimentaire

(dbr) – C'est par 61 voix contre 0 (et 18 abstentions) qu'en novembre dernier, le Grand Conseil fribourgeois a finalement accepté une modification de la loi d'application du Code civil concernant les avances de pensions alimentaires. Jusqu'à présent seuls les enfants donnaient droit au versement d'avances. Dès l'année prochaine (au plus tôt dès le mois de janvier), une personne, séparée ou divorcée, pourra également demander, auprès du Bureau des pensions alimentaires, l'obtention d'une avance de pension alimentaire (au maximum 250 fr.), au cas où l'ex-conjoint viendrait à faillir à son devoir.

Bienne

L'avenir au féminin

(fv) – Les Biennois veulent le changement et ils l'ont clairement exprimé lors des élections du 22 novembre dernier: les partis socialiste et radical y ont perdu des plumes, par contre les femmes y ont trouvé la confiance des électeurs. En effet, pour la première fois dans l'histoire biennoise, deux femmes, Romandes de surcroît, entrent au Conseil municipal permanent: il s'agit de la radicale Marie-Pierre Walliser, rectrice au Gymnase français de Bienne, et de la socialiste Erica Wallis, responsable de l'Office des œuvres sociales.

Intelligente et indépendante, Marie-Pierre Walliser est sou-

vent dépeinte comme une femme de tête. Si elle recherche avant tout le dialogue, elle ne craint pas de pratiquer l'offensive et refuse de se cantonner dans les domaines réservés traditionnellement aux femmes. Elle passe ainsi volontiers d'un sujet comme la culture à celui plus rude de l'armée. Sa crainte toutefois est de ne plus pouvoir défendre ses idées personnelles, comme elle le faisait au Conseil de ville, mais de devoir respecter le principe de la collégialité. Militante des années septante, à l'époque des combats féministes, Erica Wallis quant à elle, a participé à la mise sur pied du premier centre

d'information pour femmes de Suisse, l'INFRA. Elle a toujours travaillé à promouvoir la cause de la femme à l'intérieur des institutions, en défendant par exemple les quotas dans l'administration. Un peu blessée par son passage au Grand Conseil où être une femme est déjà délicat, mais où une femme romande ne peut pas se faire entendre, sensible à la crise économique, Erica Wallis vise avant tout l'équité sociale. Ses armes à elle, la sincérité et le dialogue.

Signalons encore la réélection au conseil municipal non permanent de la socialiste Françoise Steiner.

«Annabelle»: initier à la modernité

(cs) – Premier magazine féminin germanophone, *Annabelle* a été créé par les pères de la *Weltwoche*, lancée quatre ans auparavant. Le premier numéro sortait en mars 1938, le succès survient en 1943. «Aucun autre titre féminin ne réussira à créer un lien si fort avec son public», écrivent Johanna Gisler et Mariana Christen dans le catalogue de l'exposition qu'elles viennent de lui consacrer au Musée des arts appliqués de Zurich.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale *Annabelle* devient une véritable institution en Suisse alémanique. Le magazine marquera des générations de femmes. Se voulant leur amie, il va les initier à la «modernité». S'accrochant au stéréotype de la ménagère coquette à l'heure de la libération de la femme, il lui faudra deux décennies de crise pour se resituer.

Annabelle a littéralement modelé les générations de Suissesses alémaniques de l'époque du miracle économique. Dans un monde en mutation, le magazine guide d'un conseil sûr les femmes sur la voie de la modernité. Pour de nombreuses jeunes femmes isolées dans leur maison le magazine représente le seul lien avec l'extérieur. C'est leur seule amie. Les articles sont signés d'un prénom féminin, soulignant la proximité, relève la *Weltwoche*. Un véritable réseau de contacts et d'entraide se tisse par l'intermédiaire du journal.

Inculquant aux femmes à sourire même si tout va mal, *Annabelle* est moderne mais pas révolutionnaire. Au contraire, ses valeurs morales sont imprégnées d'un solide conservatisme. Il se rattache à la tradition bourgeoise du XIX^e siècle. Sa première rédactrice en chef, Mabel Zuppinger, l'âme du journal, est d'ailleurs une grande bourgeoise.

L'inexistence de la concurrence – c'est la seule publication à s'intéresser aux femmes à l'époque en Suisse alémanique – et le besoin de support publicitaire pour la production croissante se conjuguent pour faire le succès du magazine durant les années cinquante et soixante.

S'accrochant à un modèle suranné du rôle de la femme et à un activisme consumériste, *Annabelle* fait ensuite les frais de la crise qui frappe la société suisse durant la décennie septante. Celle-ci met en lumière les aspects négatifs du modernisme.

Ce n'est qu'au milieu des années quatre-vingts, avec la retombée de la vague d'émancipation féminine et un retour à la consommation, que le titre réussira à rajeunir son lectorat. Le lien émotionnel avec les lectrices a cependant disparu.

Femmes
S U I S S E S

ABONNEZ-VOUS!

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 55.-*

NOM:

Prénom:

Adresse:

N° postal et lieu:

J'ai eu ce journal: par une connaissance ☐ au kiosque ☐

*(AVS Fr. 48.-, Abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus – étranger Fr. 60.-)

A renvoyer à Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge

**UNIVERSITE
DE
LAUSANNE**


La Faculté de médecine ouvre une inscription pour le poste de

**responsable de l'enseignement
de l'épidémiologie des maladies
infectieuses et de l'hygiène
hospitalière, de rang professoral
avec la position hospitalière
d'un médecin-chef**

Il-elle dirigera la Division autonome de médecine préventive hospitalière du Service des Hospices cantonaux.

Charge d'enseignement: environ 12 heures (niveau prégradué) et 12 heures (niveau postgradué).

Sont requis: large expérience clinique dans le domaine de l'épidémiologie des maladies infectieuses et de l'hygiène hospitalière, activité de recherche originale, expérience d'enseignement au niveau universitaire, de gestion et de conduite d'une équipe.

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier au professeur C. Perret, doyen de la Faculté de médecine, Bugnon 9, CH-1005 Lausanne, avant le 1er mars 1993. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.